



FORCE OUVRIERE
<http://fo.latecoere.free.fr>

*L'efficacité
Réformiste*

LATECOERE
TOULOUSE – GIMONT
CORNEBARRIEU

A Toulouse, le 17 Novembre 2010

POLITIQUE SALARIALE 2011

Séance d'ouverture

La Direction Générale a convoqué les organisations syndicales, le mardi 9 novembre 2010, **afin d'ouvrir** la négociation concernant la politique salariale 2011.

Cette action s'inscrit dans le cadre de **l'engagement pris** par le Président du Directoire dans le courrier réf 08-2010FB/CC adressé au **Syndicat FO**, qui prévoit :

- L'anticipation de l'ouverture des négociations Annuelles obligatoires 2011
- Une évolution des frais de personnel de 2,5%
- Deux campagnes d' AIS pour le personnel non-cadre en intervalle de 6 mois

La proposition de la Direction des Ressources Humaines présentée le 9 novembre 2010 est la suivante :

Elle s'inscrit dans cette enveloppe globale de 2,5%

Pour les Non Cadres

- *Des mesures d'augmentations générales et individuelles d'un pourcentage global de 2,2%*
- *Des mesures spécifiques liées à l'évolution de la prime d'ancienneté (0,4%)*
- *Date d'application de l'AG : 1^{er} avril 2011*
- *Date d'application des AIS : Avril et Octobre 2011*

Pour les Cadres

- *Une mesure d'augmentation individuelle d'un pourcentage global de 2,2%*
- *Des mesures spécifiques liées à l'évolution de l'ancienneté et des promotions automatiques (0,2%)*
- *Date d'application des AIS : 1^{er} avril 2011*

Considération FO

Pour FO, l'anticipation de l'ouverture des négociations permet de définir un premier volet de mesures destiné à compenser **l'absence d'augmentation sur l'année 2010** et assurer aux salariés **une revalorisation** de leur pouvoir d'achat au plus tôt.

Pour FO, le budget de 2,5% de la masse salariale promis par le Président du Directoire est **réservé pour le premier volet de mesure (AG et AI personnel cadre et Non-cadre)**. Le deuxième volet sera traité dans le cadre de la clause revoyure.

A ce titre, notre organisation **a revendiqué** les modalités d'application suivantes :

1^{ER} VOLET DE MESURES

Personnel Non Cadre

- Versement **au plus tôt, pour obtenir un rattrapage par rapport à la politique salariale 2010**, d'une somme **fixe** au lieu de l'application d'un pourcentage d'augmentation générale.
- Augmentations individuelles avec mesure **mini attribuées en 2 campagnes comme l'a toujours fait airbus**.

Personnel Ingénieur et Cadre

- Augmentation individuelle au plus tôt avec **une mesure talon**.

2IEME VOLET DE MESURES

Clause de rendez-vous

La politique salariale 2011 **ne sera clôturée** qu'après finalisation du deuxième volet de négociations **qui permettra de statuer** sur les points suivants :

- Revalorisation du salaire plancher non-cadre.
- Revalorisation de l'allocation d'ancienneté cadre
- Revalorisation de la prime d'ancienneté non-cadre
- Salaires minis cadre et non-cadre
- Valeur du point société

La discussion sur l'ensemble de ces points ne pourra avoir lieu que **lorsqu'Airbus aura clôturé** sa politique salariale 2011 et que les Fédérations auront **statué** avec l'UIMM **sur le montant** de l'augmentation pour les personnels ingénieurs et cadres.

**L'objectif pour FO reste
et restera l'alignement sur l'accord AIRBUS**